

La Biovallée : la dynamique se maintient malgré les difficultés



Crédits : CCVD

Une réputation qui dure

Octobre 2017, la revue Villages sort un numéro hors-série « Élus et citoyens en action pour mieux vivre dans les territoires ». Cette très sérieuse revue cite la Biovallée parmi 60 expériences innovantes d'aujourd'hui en France, y présentant ses objectifs de transition écologique ambitieux, ceux-là mêmes que s'était donné le GPRA Biovallée (Grand Projet Rhône-Alpes) peu de temps avant de disparaître, fin 2014.

La notoriété de la Biovallée à l'extérieur du territoire, survit toujours, 3 ans après l'arrêt de

la collaboration entre les 3 CC de la Vallée de la Drôme autour de ce Grand Projet mené à l'époque avec les acteurs socio-économiques.

Le terme Biovallée recouvre 3 ou 4 acceptions distinctes : sa réputation vient du Grand Projet labellisé et cofinancé par la région Rhône Alpes (ingénierie d'animation comprise) qui a regroupé de 2009 à 2014 toutes les CC de la vallée de la Drôme de sa source à son arrivée dans le Rhône. Mais le nom Biovallée®, c'est aussi et d'abord une marque déposée par la CCVD, au début des années 2000 quand a

commencé à se réfléchir cette idée de vallée écologiquement exemplaire. C'est aussi une association, créée en 2012 pour gérer la marque éponyme, qui regroupe plus de 100 acteurs socio-professionnels, des élus des 3 communautés de communes, et des communes de toute la vallée, et des habitants. C'est enfin le nom du programme TEPCV mené dans le bas de la vallée.

Lors de la première écoute de la Biovallée, il avait été difficile d'identifier le bon interlocuteur à qui s'adresser, puisque le GPRA n'existait plus et que les salariés qui travaillaient pour celui-ci n'étaient plus en poste.

Depuis la première écoute en juin 2015, les 3 Communautés de Communes (Val de Drôme - CCVD, Crest Pays de Saillans - CCCPS et Diois - CCD) concernées par le territoire de la Biovallée n'ont pas vu leurs périmètres modifiés. La nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes a cependant modifié l'environnement institutionnel du territoire à partir de janvier 2016 avec une diminution très forte des politiques de développement durable.



Crédit: CCVD

La rencontre des acteurs pour une part un peu traumatisés par la fin un peu brutale du GPRA avait conduit à l'association Biovallée qui avait trouvé intéressant de partager cette écoute. De nombreux acteurs mettaient alors beaucoup d'espoir dans l'association, imaginant qu'elle pouvait reprendre le flambeau de la gouvernance à l'échelle de toute la vallée.

En 2015, les élus du « bas de la vallée » (CCVD et CCCPS), toujours acteurs de l'association, montaient une plateforme de rénovation du nom de « Biovallée Énergie », aujourd'hui encore active et soutenue par l'enveloppe TEPCV. De leur côté, les élus du Diois, tout en soutenant pour partie l'association, déclinaient l'offre de rejoindre le projet TEPCV des 2 autres CC, préférant se « recentrer sur le cœur de métier de l'intercommunalité et d'autres priorités ».

Alors qu'en est-il fin 2017 ? Sur quelle réalité se fonde aujourd'hui cette belle et toujours actuelle réputation ?

Une gouvernance qui cherche à se renouveler

C'est bien sûr vers l'association Biovallée que nous nous sommes tournés pour cette nouvelle visite. L'association a vu une évolution de sa gouvernance : fort renouvellement des administrateurs en 2016, changement de présidence, et de salarié, avec un nouveau secrétaire général, seul salarié de l'association depuis avril 2017, après une vacance de poste de près de 6 mois. Peu tournée sur la communication « l'association a choisi de travailler cette année sur son projet, ses objectifs, et son organisation » selon les propos de Jean Pierre Brun, directeur de Domelio, et président de Biovallée depuis l'été 2016. « Un des enjeux était de faire équipe collectivement entre tous les membres du nouveau CA », poursuit-il.

Résultats : changement de statuts lors de la AG extraordinaire de septembre 2017, qui ouvre un 4^e collège « habitants » aux côtés des collèges collectivités, acteurs économiques et associations créés en 2012, et qui permet par un toilettage des statuts la reconnaissance d'utilité publique de l'association.

« L'enjeu est autant d'élargir la base d'adhésion et de soutien que l'audience de l'association et de son message en faveur du développement durable auprès du grand public. ». Un objectif que l'on ne peut qu'approuver, tant la transition suppose une appropriation des enjeux et une mise en mouvement de tout un territoire, acteurs, élus et habitants. L'association a donc devant elle trois challenges : élargir au grand public l'adhésion à un projet vertueux, continuer à fédérer les acteurs socio-économiques et renforcer leur action, en faisant vivre la marque déposée Biovallée® et continuer à avoir l'appui des trois CC.

Un soutien à confirmer

Reste à savoir les moyens dont dispose l'association pour assurer ces objectifs. Aujourd'hui, les 3 CC sont les principaux pourvoyeurs de fonds avec 1 euro par habitant, et même si tout le monde mettait au pot commun, cela ne permettrait pas l'embauche d'une seconde personne... Or, deux des trois CC sont peu fidèles : Crest Pays de Saillans ne paye plus, et le Diois paiera sans doute 40% de la cotisation en 2017. Quant au Val de Drôme, il poursuit son soutien à hauteur de 1€/habitant avec le souhait que l'association développe et gère la marque Biovallée®. L'association doit donc trouver d'autres subsides pour atteindre ses objectifs.

Un des atouts de l'association, est sans doute la fidélité du monde économique, y compris de grosses entreprises du territoire telles que L'herbier du Diois installé au fonds de la vallée avec près de 100 salariés, Charles et Alice, entreprise de près de 300 employés, installée à Allex dans la transformation

de fruits, dont une partie en bio, ou Géant Pièces Automobile (GPA) qui est en passe de devenir leader européen du démontage « écologique » de pièces automobiles, avec un projet de 12 millions d'euros d'investissement prévu dans un parc-toiture photovoltaïque pouvant protéger les carcasses de voiture (150 salariés).

Reste à savoir si leur attachement est à la marque ou au projet associatif...

Un autre atout est la toujours très dynamique vie associative dans la vallée, actrice de la transition écologique. Avec de nouveaux projets qui apparaissent régulièrement !

Et demain ?

Aujourd'hui, la gouvernance intercommunautaire reste difficile à mettre en œuvre à l'échelle de la vallée, et la capacité de l'association devenue depuis septembre l'association des acteurs de la Biovallée, à la croisée des chemins, doit se donner les moyens de ses ambitions.

Ce qui pourrait changer la donne, c'est le projet de transition écologique que l'association et les 3 CC ont monté fin septembre en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la caisse des Dépôts et consignations « territoires de grande ambition » dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir, projet doté de 30 millions d'euros. A l'heure où nous écrivons, on ne sait pas s'ils font partie des heureux gagnants...¹

La Biovallée compte donc toujours de belles initiatives, des acteurs dynamiques (socio-professionnels, associatifs, élus), mais ces acteurs n'ont pas encore retrouvé le mode d'emploi pour articuler leur énergie dans le même sens vertueux. Elle continue à faire parler d'elle.

Puisse cette aura qui entoure toujours l'aventure d'une Biovallée exemplaire en matière de transition écologique à l'échelle de la vallée de la Drôme, les y aider !

Réécoute territoriale réalisée par Cécile de Blic pour le compte de l'UNADEL et Territoires Conseils entre août et octobre 2017.

¹ La Biovallée n'a pas été retenue, mais selon les propos de son président « *ce travail a permis de définir un projet de développement durable intégré "Biovallée, la vallée du vivant" et a permis de remobiliser les 3 intercos avec l'appui et l'implication de l'Etat (sous-préfecture) dans un nouveau projet de coopération territoriale.* »